



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES
sur l'unité :

UMR 6173 CITERES – Cités, Territoires, Environnement et
Sociétés

sous tutelle des établissements et
organismes :

Université de Tours

CNRS

Mars 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

UMR 6173 CITERES – Cités, Territoires, Environnement et
Sociétés

sous tutelle des établissements et
organismes :

Université de Tours

CNRS

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mars 2011



Unité

Nom de l'unité : Cités, Territoires, Environnement et Sociétés (CITERES)

Label demandé : UMR

N° si renouvellement : UMR 6173

Nom du directeur : Mme Corinne LARRUE

Membres du comité d'experts

Président :

M. Alain MOTTE, Université Paul Cézanne, France

Experts :

M. Marcel BAZIN, Université de Reims, France

M. Jean-Philippe GOIRAN, CNRS, France

M. Christophe IMBERT, Université de Poitiers, France, représentant le CoNRS

Mme Marie-Christine JAILLET, CNRS, France, représentant le CNU

Mme Anne TRICOT, CNRS, France

Mme Yvette VEYRET, Université Paris-Ouest Nanterre La Défense, France

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Gabriel DUPUY

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Michel ISINGRINI, Vice-Président du Conseil Scientifique, Université de Tours, France

M. François Joseph RUGGIU, C.N.R.S., I.N.S.H.S., France

M. Patrick SOULLIE, C.N.R.S., Délégué régional Centre, France

M. Gérard BATAILLE, Institut National de Recherches Archéologiques (I.N.R.A.P.), France



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

La visite s'est déroulée le jeudi 24 mars 2011 conformément au programme établi : réunion des experts seuls, intervention des tutelles (vice-président de l'université, représentants du CNRS, représentant de l'I.N.R.A.P.), bilan du laboratoire (présentation, questions et discussions), entretien de membres du comité d'experts avec les personnels ITA seuls, entretien de membres du comité avec les doctorants seuls, projet du laboratoire (présentation, questions et discussions), concertation entre experts seuls, rencontre avec le directeur du laboratoire et le porteur du nouveau projet, bilan et préparation du rapport.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

L'UMR 6173 CITERES a été fondée le 1^{er} Janvier 2004, de manière pluridisciplinaire, par la fédération de trois équipes : Le Centre de Recherche sur l'urbanisation du monde arabe (UMR 6592, URBAMA), le laboratoire Archéologie et territoires (UMR 6575, LAT), Le Centre de recherche Ville / Société / Territoire (EA 2111, VST). Elle est située à Tours, sur quatre sites différents. Le directeur, l'assistante et une partie du personnel et des chercheurs de CITERES sont localisés à la MSH. Son domaine principal de recherche porte sur les processus de territorialisation qui fondent les espaces habités. Ses activités relèvent de la recherche fondamentale et appliquée.

- Equipe de Direction :

Le laboratoire sera dirigé durant le projet 2012-2015 par un nouveau directeur. Le laboratoire est géré par un bureau (réunions mensuelles), un conseil de laboratoire (réunions deux fois par année) et une assemblée générale (réunion annuelle).

- Effectifs de l'unité (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	60	65
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	2	3
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	34	31
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	9,8	10,8
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	10,8	2
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	78	76
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	25	23



2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global sur l'unité :

- Cette unité de recherche pluridisciplinaire dynamique a réussi à se structurer sur une période resserrée, elle a un fort volume de publications et travaux scientifiques tout en étant bien intégrée dans son environnement local et régional.

- Sa production scientifique est diversifiée dans ses formes.

- L'U.M.R. a de multiples thèmes de recherche. Cette multiplicité pose le problème de sa réduction par mise à distance épistémologique. Celle-ci est rendue nécessaire par l'importance des publications, des activités et des terrains, ce qui laisse planer un risque d'émiettement et de perte d'une identité qui est vécue mais pas assez explicitée.

- Points forts et opportunités :

- Un potentiel important conforté par des enseignants chercheurs jeunes et motivés ;

- Une gouvernance qui entretient une excellente qualité des relations dans l'U.M.R. ;

- Une structuration de l'unité qui a réussi à faire vivre et se consolider quatre équipes ;

- Une unité de recherche qui a su trouver des ressources substantielles et qui est assurée de sa place à l'échelle locale, régionale, et même nationale.

- Points à améliorer et risques :

- Dans un fort volume de publications, les publications scientifiques dans des revues à comité de lecture en France, en Europe et à l'international ne sont pas assez nombreuses. Le taux de produisant ne dépasse pas les deux tiers. En application des critères de l'AERES pour les domaines où existent des listes de publications référencées et sur la base des avis des experts pour les autres domaines, le taux de producteurs est de l'ordre de 70%.

- L'accès à la formation des ITA doit être facilité.

- Le comité d'experts note un manque d'harmonisation du site Web, sans version anglaise.

- Une réflexion épistémologique structurée permettrait de vrais choix stratégiques positionnant de manière pertinente l'unité aux échelles nationale et internationale.

- Recommandations:

- Renforcer le potentiel en chercheurs ;

- Accélérer le regroupement sur un même site des personnels : l'éclatement multi sites actuel ne facilite pas la dynamique de l'unité de recherche ;

- Stabiliser le périmètre scientifique de l'U.M.R. pour autoriser la poursuite de sa consolidation ;

- Mieux insérer la dynamique des doctorants dans la vie de l'unité de recherche.



- **Données de production :**

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	45/68
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	24/44
A3 : Taux de producteurs de l'unité [A1/(N1+N2)]	66%
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	1
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	44

3 • **Appréciations détaillées :**

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

La recherche, organisée sur la base de quatre équipes et de quatre axes transversaux est très abondante, soutenue, diversifiée dans ses formes. La dynamique productive est impressionnante. Néanmoins l'unité a bien du mal à ne pas se saisir de thématiques nouvelles proposées par les dispositifs d'appels d'offres, dispositifs qui mobilisent une bonne partie de l'activité de l'unité, et ce faisant multiplient les axes de recherche. Cette multiplication conduit à un éparpillement qui nuit à la visibilité des apports fondamentaux de l'unité de recherche. Il est donc essentiel qu'un recentrage soit opéré, en focalisant en particulier les publications sur les supports de qualité nationale et internationale.

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

L'unité est bien insérée dans son environnement local et régional, ainsi qu'à l'échelon national, où elle joue un rôle important. Son attractivité doit être renforcée aux échelles nationale et internationale, en améliorant la spécificité et la lisibilité de ses activités de recherche.

- **Appréciation sur la gouvernance et la vie de l'unité :**

La gouvernance a été construite de manière consensuelle autour de quatre équipes de recherche. Le partenariat fonctionne bien avec un investissement fort des responsables d'équipes. Le passage de relais d'un contrat à l'autre montre une grande maturité de gestion pluriannuelle des efforts et des relations. Les doctorants prennent des initiatives collectives importantes et sont bien reconnus dans la vie de l'unité. L'U.M.R. devrait donner plus d'ampleur à leur insertion dans le dispositif de gouvernance.

- **Appréciation sur la stratégie et le projet :**

La stratégie lisible dans le projet se situe dans le prolongement direct de la phase de consolidation des acquis de l'unité durant la période 2008-2011, qui a vu la structuration de l'unité autour de la fédération des quatre équipes. Les enjeux de la période du prochain contrat devraient néanmoins être posés tout à la fois dans la continuité de ces acquis mais aussi dans une perspective d'affirmation de thématiques stratégiques, beaucoup moins nombreuses, tant dans les équipes que dans l'unité de recherche. Ces thématiques stratégiques pourraient servir de guides pour les activités de recherche, en particulier les réponses aux appels d'offres, et dans la sélection des supports pertinents de publications.



4 • Analyse équipe par équipe

Intitulé de l'équipe : Construction politique et sociale des territoires (CoST)

- Effectifs de l'équipe (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	22	25
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	2	0
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0	0
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	5	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	14	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6	5

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

La production scientifique de l'équipe, qui passe à la fois par de la recherche contractuelle et de l'expertise. Elle est conséquente et variée. La division en axes thématiques est pertinente (politiques publiques, territoires du social, processus de « glocalisation »).

L'équipe est très bien insérée à travers les contrats de recherche qu'elle gère dans la recherche académique et la recherche action : elle participe à un nombre relativement important de contrats de recherche sur financements divers (ANR, PUCA, ADEME, etc.).

La production scientifique est bonne voire très bonne dans la publication d'ouvrages de synthèse, de manuels, de rapports de recherche ainsi que la participation à des colloques nationaux et internationaux. Elle pourrait être améliorée dans le domaine des publications dans des revues à comité de lecture.

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

L'équipe est très bien intégrée dans son environnement : participation à des réunions publiques, expertises auprès d'acteurs institutionnels locaux, collaborations scientifiques avec les laboratoires et universités du PRES et, plus généralement, du grand Ouest (Poitiers, Angers).

Elle a noué un nombre important des partenariats aux niveaux national et international.

Les chercheurs sont impliqués dans la valorisation à travers notamment Centre d'Expertise et de Transfert Universitaire.



Il faudra établir et renforcer des liens avec des institutions nationales et internationales qui réfléchissent aux questions territoriales : par exemple le Collège International des Sciences du Territoire (CIST), le Groupe d'exploitation de l'enquête Famille et Logement (Insee, 2011) que l'Ined met en place.

Intitulé de l'équipe : Monde arabe et méditerranée (EMAM)

- Effectifs de l'équipe (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	9	10
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	1	1
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	2	1
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0,5	1
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	1	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	18	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	5	6

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Les thèmes de recherche d'EMAM se répartissent inégalement entre trois axes : axe I « Fabrique et pratiques de l'urbain » le plus riche et le plus cohérent ; l'axe II porte sur la thématique des rapports et échanges entre religions : islam, christianisme oriental, judaïsme ; l'axe III a entièrement été consacré à la question du pouvoir dans les recompositions sociales et religieuses des espaces sahariens (Afrique septentrionale et occidentale).

Ces recherches ont donné lieu à une production intense, quoique inégalement répartie entre les membres de l'équipe, comprenant entre autres une publication collective interne de qualité, les Cahiers d'EMAM, et à un nombre considérable de manifestations scientifiques.

EMAM apporte de plus une contribution significative aux recherches doctorales de l'UMR mais l'équipe doit d'une part relever le défi d'accroître le nombre de ses HDR de façon à assurer la relève en matière de formation doctorale et d'autre part assurer de meilleurs financements aux doctorants.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

L'équipe EMAM est l'un des principaux centres d'étude du monde arabe et musulman en France, avec Paris, Lyon, Aix et Strasbourg. Elle entretient également des rapports étroits d'une part avec les centres de recherche français du bassin méditerranéen et d'autre part avec les universités du Maghreb et à un moindre degré du Machreq, concrétisés à la fois par des programmes communs de recherche et par des thèses en co-tutelle qui s'ajoutent aux thèses menées en propre à CITERES.



Intitulé de l'équipe : Ingénierie du projet d'aménagement, paysage et environnement (IPAPE)

- Effectifs de l'équipe (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	23	24
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	2	0
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0	0
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	2	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	31	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	8	9

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

L'équipe est pluridisciplinaire et associe spécialistes en sciences humaines et sociales, en droit et en sciences de la vie. Elle fonctionne avec des contrats de recherche assez nombreux mais surtout locaux ou régionaux. Le nombre de projets de recherche financés pourrait faire craindre une certaine dispersion et peu de temps pour un nécessaire recul scientifique et épistémologique. Le projet va encore multiplier les axes au sein de l'équipe. Les liens apparaissant entre les équipes composant IPA-PE seraient à renforcer en particulier entre équipes SHS et sciences de la vie. La dimension méthodologique évoquée dans le projet d'unité devrait davantage être mise en valeur, elle constitue une voie prometteuse pour le projet pluridisciplinaire de CITERES.

La production est inégale, pour certains très faible voire absente. Peu de publications d'importance internationale. Beaucoup de publications non répertoriées. Peu de publications dans l'ensemble dans des revues généralistes répertoriées en géographie en France. La dimension internationale est à développer et il convient de publier davantage et mieux.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

L'équipe travaille sur le plan Loire permettant l'insertion locale de certains de ses membres. Le rayonnement passe par des publications plus nombreuses et en anglais aussi.

Les étudiants doctorants viennent pour une bonne part des Masters tourangeaux. L'attractivité est certainement à développer de manière plus large.



Intitulé de l'équipe : Laboratoire archéologie et territoire (LAT)

- Effectifs de l'équipe (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	6	6
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	1	2
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	27	30
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	2	2
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	15	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	4	2

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

L'équipe fait progresser les connaissances dans les sciences historiques de l'espace. Elle se concentre sur les relations des sociétés préindustrielles et de leur environnement avec emboîtement des échelles d'analyses : de l'habitation individuelle à l'aire culturelle et de la préhistoire à l'époque sub-contemporaine.

On note une excellente production scientifique avec 40 articles publiés dans des revues avec comité de lecture répertoriées par l'AERES et de très nombreux d'ouvrages ou chapitres d'ouvrages (plus d'une centaine).

La recherche méthodologique est la colonne vertébrale de l'équipe.

L'équipe participe à la rédaction de manuels, à la collection « Archéologiques » (co-édition Errance-Actes Sud), à de nombreux colloques nationaux ou internationaux.

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

L'équipe s'intègre parfaitement dans le tissu archéologique régional. Elle bénéficie d'une très bonne insertion dans les programmes archéologiques régionaux et nationaux (liens avec l'INRAP).

On note des programmes qui développent la recherche méthodologique et le souci de faire le lien entre recherche et formation (master pro/recherche, séminaire doctorants, publication de manuels).



Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
Centre Interdisciplinaire Cités, TERritoires, Environnement et Sociétés - CITERES	A	A	A+	B	A

C1 - Qualité scientifique et production

C2 - Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

C3 - Gouvernance et vie du laboratoire

C4 - Stratégie et projet scientifique

Statistiques de notes globales par domaines scientifiques (État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

SHS1 - Marchés et organisations

SHS2 - Normes, institutions et comportements sociaux

SHS3 - Espace, environnement et sociétés

SHS4 - Esprit humain, langage, éducation

SHS5 - Langues, textes, arts et cultures

SHS6 - Mondes anciens et contemporains



REPONSE DE L'UNITE : CENTRE INTERDISCIPLINAIRE CITES, TERRITOIRES, ENVIRONNEMENT ET SOCIETES S2UR120001566

Cités, Territoires, Environnement et Sociétés

REPONSE A L'AERES CONCERNANT LE RAPPORT ETABLI POUR L'UMR CITERES 6173

REPONSE AUX REMARQUES FORMULEES DANS LE RAPPORT DE L'AERES

Le rapport préliminaire présenté par le comité de l'AERES concernant l'UMR CITERES a été lu avec attention par l'équipe de direction. Cependant, compte tenu des délais très courts laissés pour y répondre, il n'a pas été possible d'en discuter au sein du Conseil d'unité comme cela aurait été souhaitable.

Le rapport préliminaire produit par le comité de l'AERES salue l'effort de structuration que l'UMR a développé en peu de temps, la qualité de la gouvernance, ainsi que le dynamisme des équipes et de l'UMR dans son ensemble, ce dont nous nous félicitons. Toutefois, il émet certaines appréciations sur la situation de l'UMR qui nous semblent inexactes sur certains points, devoir être précisées ou nuancées sur d'autres. Nous souhaitons apporter ici les compléments d'information qui ont semblé manquer aux membres du comité d'expert.

1. Eléments de réponse concernant l'avis sur l'unité dans son ensemble

L'appréciation du comité concernant l'activité de l'UMR nous semble en effet devoir être discuté sur deux principaux points :

a. *L'insistance du rapport sur l'ancrage local et régional de l'UMR*

Notre bilan montre que l'UMR CITERES est bien insérée dans son environnement national. Ainsi l'activité de recherche contractuelle de l'UMR dont l'importance numérique a été reconnue par le comité, correspond à la participation de CITERES à des dispositifs d'incitation à la recherche en majeure partie nationaux. CITERES a été un des premiers laboratoires français de son domaine à se mobiliser sur des réponses à des appels de

recherche de l'ANR [4 projets pilotés par CITERES, participation comme partenaire à 10 projets]. Le montage de projets ANR implique d'accepter de se confronter à des procédures exigeantes d'évaluation des projets et de leur mise en œuvre. Plus généralement, l'UMR constitue un acteur du panorama national de la recherche dans certains domaines de recherche (recherche urbaine, sur l'action publique et les dynamiques environnementales et les études du territoire). La mobilisation importante de l'unité sur des réponses à des appels d'offre et les nombreux contrats de recherche obtenus constituent la reconnaissance par les organismes financeurs de la qualité de nos projets et de leurs résultats. Ces éléments nous permettent d'affirmer que, dans ces domaines de compétences, l'UMR CITERES occupe une place reconnue dans le dispositif français de recherche. Ainsi, les chercheurs de l'UMR ont piloté et participé à de nombreux projets pour le PUCA [4 projets], pour les dispositifs d'incitations à la recherche mis en place par le MEDDAT [7 projets], le Ministère de la Culture [2 projets] ou des Affaires Etrangères [1 projet]. En outre, l'activité de recherche contractuelle permet la construction de partenariats avec des centres de recherche français et internationaux, CITERES étant ainsi au centre de nombreux réseaux, français et internationaux. Ces éléments nous semblent constituer des signes à la fois du rayonnement et de l'attractivité du laboratoire.

Par ailleurs, les membres de l'UMR participent aux conseils scientifiques de différentes instances de recherche nationales, ce qui constitue un indicateur de cette insertion. Ils sont en outre impliqués dans différents réseaux nationaux, qu'ils pilotent pour certains (GDR MODYS, par exemple).

Enfin les supports de publications sont pour un nombre non négligeable des supports de qualité nationale et internationale (publications dans près de 50 revues référencées par AERES et publications collectives dans des collections d'éditeurs nationaux). Même si, comme le souligne le rapport, un effort doit être fait pour améliorer les supports de diffusion de cette production scientifique, nous nous interrogeons sur les critères de référence du Comité pour apprécier le positionnement de l'unité, qui ne sont pas explicités dans l'avis global.

Par ailleurs, si l'on réfère aux appréciations portées par le Comité équipe par équipe, on ne peut que constater l'importance de l'ancrage national des équipes : la place des équipes CoST, EMAM et du LAT au sein de la recherche française est particulièrement mise en exergue.

En revanche, nous rejoignons les remarques du comité d'expert concernant l'effort de visibilité à l'international, qui constitue l'une de nos priorités pour le prochain contrat. Ainsi, si un nombre important des projets collectifs de recherche impliquent la construction de partenariats internationaux, et même si CITERES pilote un projet européen sur une thématique qui mobilise plusieurs de ses équipes [*Projet Mutual Heritage : from historical integration to contemporary active participation*] et participe à des projets financés sur fonds européens [6 projets], nous notons dans notre autoévaluation que la mobilisation sur des projets internationaux constitue une priorité du laboratoire

b. La multiplicité des thématiques de recherche

Le comité souligne dans son rapport l'implication des membres de l'UMR dans de nombreux contrats de recherche, mais associe ces activités à un émiettement des thématiques et une multiplication des axes de recherche. Ce sont ces effets qui nous semblent peu en adéquation avec la réalité.

L'implication des chercheurs dans des contrats de recherche ne correspond nullement à « une incapacité à résister aux sollicitations des appels à projets ». Au contraire, il s'agit d'une mise en œuvre concrète d'opérations de recherche collectives. Aucun de ces projets de recherche financés n'a éloigné les membres du laboratoire du projet qui avait été déposé en 2008 ; bien au contraire, ils constituent une des principales modalités de mise en œuvre de ce projet, car ils nous conduisent à mettre en œuvre nos thématiques de recherche à partir d'objets particuliers. Des thématiques nouvelles ne sont inscrites au projet que lorsqu'elles sont en cohérence avec les axes de recherche du laboratoire. Le plus souvent celles-ci sont liées à l'arrivée de nouveaux membres et constituent un élément de notre stratégie d'implication des nouveaux membres.

Cette activité contractuelle nous permet de financer les recherches empiriques, puisque les recherches mises en place dans CITERES se caractérisent par des activités de terrain sous différentes formes : de la fouille archéologiques à l'enquête qualitative en passant par des relevés de paysages. Ces processus de recherche impliquent des dispositifs lourds de construction de corpus qui ne peuvent être financés sur les fonds récurrents du laboratoire. Ces financements permettent aussi la structuration de relations entre membres de l'UMR, issus d'une même équipe ou d'équipes différentes pour des opérations de recherche le plus souvent pluriannuelles [la durée moyenne des contrats est en effet de 2,5 années].

Pour une part réduite de son activité et dans le cadre d'une politique assumée d'incitation des membres de l'UMR à adopter une position de recherche ouverte dans un dialogue avec les acteurs publics nationaux, régionaux et locaux, les chercheurs de CITERES sont mobilisés dans des opérations de recherche qui peuvent avoir des temporalités plus courtes, et des objectifs liés à l'élaboration de diagnostics, à la construction, et à la mise en œuvre ou à l'évaluation de politiques publiques. La participation de chercheurs à ces dispositifs comme d'ailleurs à différents instances locales, régionales (conseils scientifiques, PNR, etc.) constituent une façon d'assumer une partie de la fonction sociale des recherches développées, mais contribue aussi à maintenir la pertinence des chercheurs du laboratoire sur les évolutions dans le monde de l'action sur les territoires qui constituent un des objets de recherche du laboratoire.

Pour toutes ces raisons nous trouvons que la seule mention de « *L'unité a bien du mal à ne pas se saisir des thématiques nouvelles proposées par les dispositifs d'appels d'offre, dispositifs qui mobilisent une bonne partie de l'activité de l'unité, et ce faisant multiplient les axes de recherche* » constitue une appréciation sévère et qui ne rend pas justice à la mobilisation des chercheurs de l'unité sur des programmes de recherche financée qui implique d'accepter les exigences de la construction, de la gestion et de l'évaluation des projets de recherche. Nous notons d'ailleurs avec satisfaction que les évaluations détaillées équipe par équipe mettent cette activité contractuelle au crédit du bilan scientifique de chacune d'elle.

Par ailleurs, et comme le souligne le rapport du comité, une meilleure valorisation des résultats de ces opérations de recherche constitue un des enjeux importants de notre UMR, comme la plus grande présence dans des revues nationales et internationales. Il s'agit d'une des priorités que nous avons identifiées dans le projet et pour lesquels des appuis sont déjà en place (soutien à la traduction par exemple).

En ce qui concerne la stratégie adoptée pour renforcer la lisibilité de notre positionnement scientifique et réduire les risques de dispersion identifiés dans notre autoanalyse, nous adhérons à la proposition du comité d'expert d'introduire une réflexion épistémologique. Nous souhaitons néanmoins rappeler qu'il s'agit d'une proposition très proche de celle que nous adoptions dans le texte de notre projet. Nous proposons en effet d'organiser au niveau de l'UMR une série d'actions (séminaires, journées d'études, bilan de champ de scientifique) ayant pour objectif, d'une part, d'ouvrir des espaces d'échanges et de réflexivité sur nos pratiques et méthodes et sur les notions, concepts et paradigmes théoriques mobilisées, et, d'autre part, d'animer une réflexion collective sur le positionnement des recherches des membres de l'UMR au sein des principaux champs scientifiques que nous investissons (cf. projet p. 6 et 7). Ces actions collectives nous permettront de réaliser un travail épistémologique collectif et d'explicitier un référentiel pluridisciplinaire caractérisant les travaux développés au sein de l'UMR.

Enfin, parmi les points à améliorer et les recommandations émises dans le rapport, le Comité a mentionné un accès à la formation des ITA qui devrait être facilité. Nous tenons à rappeler à cet égard, que sur les 56 actions de formation dont les membres de l'UMR ont bénéficié depuis le début du contrat 2008-2012, plus de 80% ont bénéficié au personnel ITA. Par ailleurs concernant la recommandation de mieux insérer la dynamique des doctorants dans la vie de l'unité de recherche, un groupe de travail est d'ores et déjà en cours visant notamment à élaborer une « charte du doctorant » de CITERES, définissant de manière formelle le statut du doctorant, ses droits et ses devoirs au sein du laboratoire et des équipes de recherches.

Enfin, le comité mentionne dans les points à améliorer un taux de produisant qui ne dépasse pas les deux tiers. Cette estimation n'est pas exacte : une application rigoureuse des critères d'identification des chercheurs et enseignants chercheurs produisant en recherche et valorisation, tels que définis par l'AERES, à l'ensemble des membres de CITERES fait apparaître un taux de produisant de 85%.

Pour conclure sur cette appréciation globale, l'équipe a été frappée du contraste, notable dans le rapport, entre les appréciations dans l'ensemble plutôt élogieuses pour ce qui concerne les équipes, au moins pour 3 sur 4 d'entre-elles, et l'appréciation globale qui apparaît relativement sévère. Un tel écart entre l'appréciation globale et les appréciations individualisées peine à s'expliquer, sauf à considérer que l'appréciation globale reprend principalement les critiques portées à une équipe seulement, au détriment des trois autres.

2. Éléments de réponse concernant l'avis sur l'équipe CoST

L'équipe CoST a noté avec satisfaction l'ensemble des remarques positives énoncées. Elle prend note également de la recommandation d'accentuer les publications dans des revues à comité de lecture. Si les publications sous forme de livres collectifs ont été en partie privilégiées jusque là en lien avec la dynamique de recherche collective de l'équipe, un effort de publication dans des revues référencées sera recherché.

3. Éléments de réponse concernant l'avis sur l'équipe EMAM

L'équipe EMAM a noté avec satisfaction l'ensemble des remarques positives énoncées. Elle prend note également de la recommandation concernant le nombre de ses HDR. Des demandes de délégations pour les membres susceptibles de préparer une HDR ont été déposées dès cette année auprès du CNRS. De même une aide sous forme de financement de décharge d'enseignement pourra être mise en place. Pour ce qui concerne le financement des doctorants, bien que cette question ne soit pas du seul ressort d'EMAM, un appui aux candidats potentiels, notamment pour ce qui concerne les candidatures aux allocations nationales et régionales, déjà en place, sera renforcé.

4. Éléments de réponse concernant l'avis sur l'équipe IPAPE

Les remarques relatives à l'équipe IPA-PE consignées dans le pré-rapport de l'AERES donnent à penser que certains éléments présentés dans le bilan comme dans le projet de CITERES prêtent à confusion. De ce fait il semble nécessaire de prendre en compte les éléments de précision et de correction suivants :

a. Appréciation sur la qualité scientifique et la production

Concernant les contrats de recherche, l'ensemble des projets référencés dans le tableau p.125 ne correspond pas tous à des projets de recherche proprement dits. Le tableau reprend l'ensemble des financements obtenus par l'équipe, que ce soit pour financer des doctorats (3 financements obtenus sous forme de convention de recherche), des post doctorats (2 financements), des colloques (3 cas), ou des expertises (5 conventions). Il recouvre également l'implication de membres de l'équipe dans des projets pilotés par d'autres équipes (5 cas). Par ailleurs, contrairement à ce qui est énoncé dans le rapport, 60% de ces financements sont nationaux, européens, ou internationaux. On ne peut donc qualifier les contrats comme étant « *surtout locaux et régionaux* ».

Ces contrats sont nécessaires au financement des travaux de recherche et pour certains sont venus en appui à la mise en place de réflexions collectives. Les contrats sont aussi des moments de rencontre et de débat entre chercheurs, de cette confrontation naissent des productions scientifiques et des connaissances, tant d'ordre conceptuel, théorique ou méthodologique qu'appliqué ou opérationnel. Ainsi les activités contractuelles menées au sein de l'équipe IPAPE viennent supporter la mise en œuvre du projet de l'équipe, et sont l'occasion de collaboration entre ses enseignants chercheurs.

Concernant les deux nouveaux axes de l'équipe proposée dans le projet, ceux-ci ne constituent pas une démultiplication des axes de recherche, comme qualifié dans le rapport du comité, mais au contraire un effort de structuration des activités collectives, au sein de l'équipe. Les deux nouveaux « axes » proposés sont des **axes transversaux** de rencontre entre les deux équipes fondatrices, IPA et PE. Ce sont des axes émergents qui devront permettre aux membres de l'équipe, relevant de disciplines distinctes, de travailler ensemble dans le sens d'une plus grande transversalité en associant des enseignants-chercheurs provenant des deux axes fondateurs. Auparavant, ces deux axes comprenaient un plus grand nombre de sous-thèmes, issus de l'histoire des équipes, qui se trouve réduit par la structuration en 4 axes. Il ne s'agit donc pas d'une volonté de démultiplication des axes, mais de rendre plus lisibles, et moins éparpillées entre axes et sous-thèmes, les actions menées, en fédérant les différents travaux autour de 4 axes. De plus, chaque membre de l'équipe se doit de participer à au moins deux de ces axes. Concernant la dimension méthodologique, elle sera en effet privilégiée et fera l'objet d'échanges lors de séminaires, notamment dans les axes « projet » et « développement territorial durable » dont la finalité est de contribuer à une clarification de concepts aujourd'hui non encore stabilisés.

Si la production des membres de l'équipe est inégale, cela renvoie à l'itinéraire des enseignants-chercheurs qui, au cours de leur carrière, connaissent une implication dans la recherche qui ne peut pas être toujours constante du fait de responsabilités administratives lourdes ou de charges d'enseignement qui leur sont confiées, ou de bifurcations dans leurs thématiques de recherche. Cela ne présume pas du fait qu'il existe une vie scientifique riche dans l'équipe qui bénéficie à tous.

Concernant le choix des revues, qui ne sont pas toutes répertoriées en Géographie, il faut mentionner que l'équipe comprend peu de géographes (6 enseignants-chercheurs inscrits en 23ème section, organigramme p.123) et une majorité d'enseignants chercheurs en aménagement de l'espace-urbanisme, eux-mêmes aux disciplines de formation initiale distinctes (12 enseignants-chercheurs sont inscrits en 24ème section), les autres relevant d'autres disciplines telles que la sociologie, le droit, ou l'écologie. Ils publient donc dans des revues relevant de champs distincts de la géographie ou dans des ouvrages collectifs. La plupart des enseignants-chercheurs, comme des doctorants, n'ont donc pas vocation à publier leurs travaux de façon préférentielle dans des revues géographiques.

b. Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement

Si une partie, au demeurant minoritaire, de l'équipe mène des travaux dans le cadre du Plan Loire, cela ne doit pas masquer le fait qu'il existe des projets traitant d'autres terrains en France et à l'étranger (Royaume Uni, Brésil, Roumanie, etc...). Le bilan des publications est honorable, même si en effet le nombre d'articles dans les revues répertoriées par l'AERES est moins important. L'augmentation des publications et interventions en langue anglaise est un point qui a été identifié lors de la réalisation du bilan.

L'affirmation selon laquelle le recrutement doctoral au sein d'IPA-PE serait essentiellement tourangeau ne correspond pas à une réalité objective : les étudiants inscrits en doctorat sont issus pour partie d'autres universités françaises ou étrangères puisque seuls 15 des 32 étudiants répertoriés (tableau, volume fiches individuels) ont préparé leur master ou leur diplôme d'ingénieur à l'Université de Tours, cette tendance à un recrutement large et extérieur s'est par ailleurs accentuée en 2010-2011 (13 venant de second cycle tourangeaux sur 31).

5. Eléments de réponse concernant l'avis sur l'équipe LAT

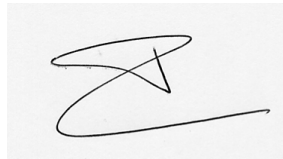
Le rapport concernant le LAT apparaît globalement très positif et souligne bien les points importants, même si l'on peut être étonné que les liens forts avec l'Inrap, et plus largement avec le milieu de l'archéologie préventive, ne soient pas mentionnés.

Au final, et pour l'avenir, nous retiendrons que les commentaires du comité concernant le projet de notre UMR valide notre stratégie de stabilisation du périmètre de l'UMR et la nécessité du renforcement du potentiel de chercheurs.

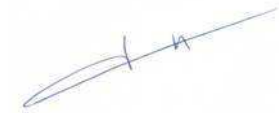
Patrice Melé



Corinne Larrue



Michel ISINGRINI



Vice-Président Recherche

